

**Agenda :**

1. Approbation du PV de la réunion de bureau du 26.06.2014.
2. Point info concernant la dernière réunion du comité chargé du PSN et celle du Groupe de Travail Technique chargé de la NC et décision de bureau du CCM concernant la date de soumission de la note conceptuelle.
3. Option adoptée par le bureau pour la couverture de la période comprise entre la fin TFM et la mise en œuvre de la future subvention sida du NMF.
4. Approbation de la date de la prochaine mission du Fonds mondial.
5. Actualisation de la feuille de route.
6. Changement du local du CCM et les suites utiles.
7. Prochaine réunion du CCM.

**Participants:** Pr. Mohamed Ridha Kamoun (Président du CCM), Pr. Hanene Tiouiri (Présidente du comité oversight), Dr. Hédia Chaouachi (Présidente du comité d'élaboration des propositions), Mme Souhaila Bensaid (Représentante des PvVIH et des populations clé), Mr. Mohamed Lassad Soua (président du Groupe de Travail Technique chargé de la NC), Dr Lotfi Chemli (Président du comité de communication), Mr. Mohamed Ridha Baklouti (Président du comité de gestion des conflits d'intérêts), Dr Ahmed Maamouri (Directeur Exécutif du CCM), Melle Mounira Saddi (Assistante administrative et financière du CCM).

**Excusés :** Pr. Mohamed Chakroun (vice président du CCM).

Thèmes	Discussion (synthèse)	Décisions	Actions à entreprendre	Responsable (s)
Point 1 de l'agenda	Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, le Président du CCM a demandé s'il y a des remarques concernant le PV de la réunion de bureau tenue le 26.06.2014. N'ayant pas enregistrés des remarques, le PV de cette réunion a été validé par les membres présents.	Approbation du PV de la réunion de bureau du 26.06.2014.		
Point 2 de l'agenda	<p>Le bureau a été informé des résultats de la réunion du comité PSN élargi tenue le 16.7.2014 ainsi que de celle du Groupe de travail technique tenue le 22.7.2014.</p> <p>Les présents ont discuté certaines difficultés rencontrées empêchant la finalisation du PSN qui est un élément fondamental pour la mise en place de la NC. L'accent a été mis surtout sur la nécessité de disposer le plutôt possible des résultats des enquêtes bio-comportementales afin de les intégrer dans le PSN suite à la décision du comité PSN élargi.</p> <p>Le bureau a été également informé des principaux points suivants discutés lors de la conférence téléphonique qui a été réalisée le 22.7.2014 entre le Groupe de travail technique chargé d'accompagner la NC et l'équipe du Fonds mondial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir un nouveau glissement de la soumission de la NC vers le mois de janvier 2015 et transmettre à Mr. Mark la décision du CCM concernant ce point avant le 29.7.2014.</li> <li>- Transmettre à Mr Mark le plus tôt possible une copie du PSN,</li> <li>- Prévoir l'organisation d'un atelier d'évaluation de la solidité du PSN et les démarches à suivre afin d'augmenter les chances de la réussite de la note conceptuelle.</li> </ul>			Dr. Ahmed Maamouri

	<p>La durée pour finaliser le PSN est estimée à environ trois mois.</p> <p>La période de clarification, s'il ya lieu, avec le TRP est estimée à environ trois mois, celle relative à la discussion avec le comité d'approbation des subventions est estimée à environ deux à trois mois.</p> <p>La date de mise en œuvre de la nouvelle subvention est prévue vers le mois de juillet 2015.</p>	œuvre de cette note au mois de juillet 2015.		
Point 3 de l'agenda	<p>Pr. Kamoun a souligné que la principale contrainte du report de la date de soumission de la NC réside au niveau de la rupture des activités des associations et la difficulté de les redémarrer par la suite.</p> <p>Mr. Soua a rappelé les trois options suivantes qui ont été proposées par l'équipe du FM pour couvrir la période après l'arrêt du TFM jusqu'au démarrage de la nouvelle subvention du NMF (février-juin 2015):</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Utilisation du reliquat du TFM.</li> <li>2. Obtention d'une avance sur les fonds alloués à la Tunisie dans le cadre du NMF.</li> <li>3. Utilisation de la contribution du gouvernement (15%) dans le cadre de la volonté du pays à payer.</li> </ol> <p>Dr. Maamouri a souligné la nécessité de démontrer l'engagement et la contribution du pays dans le cadre de la riposte au VIH/sida. Il a également souligné que dans le cadre des subventions passées, la côte part du gouvernement tunisien a bien dépassé les 60% requis, ce qui permettra de couvrir également les 15% nouvellement requis par le FM.</p> <p>Pr. Kamoun a suggéré d'étudier la possibilité de combiner les deux premières options afin d'éviter le risque d'insuffisance des économies ne permettant pas de couvrir la période en question.</p> <p>Dr. Maamouri a signalé que la période transitoire consiste, selon Mr. Mak, à une prolongation du TFM, c'est-à-dire qu'on va rester avec les activités essentielles et qu'il y a un travail de reprogrammation à faire et il est indispensable d'inviter le BP pour réfléchir sur les activités à reprogrammer.</p> <p>Pr Tiouiri a souligné l'importance de prioriser certaines activités.</p> <p>Mr. Soua suggéré de se projeter dans l'avenir pour calculer les dépenses et le reliquat des deux années passées et a proposé de demander au BP de faire une estimation de ses consommations d'ici le mois de février 2015.</p>	Organiser une réunion urgente avec le BP pour évaluer les économies, voir la possibilité de couvrir cette période et réfléchir sur la reprogrammation des activités lors de cette période.	Transmettre un E-mail au BP et à l'unité de gestion pour voir leur disponibilité.	Dr. Ahmed Maamouri

<b>Compte-rendu de la réunion de Bureau du CCM</b>	<b>Date : 24.07.2014 à 09H00</b>	<b>Lieu : nouveau local du Secrétariat du CCM</b>
--	----------------------------------	---

Point 4 de l'agenda	<p>Le bureau a approuvé la date proposée par Mr. Mark (soit la semaine de 25 aout 2014) pour l'organisation d'une mission de l'équipe du Fonds mondial en Tunisie.</p> <p>Discutant le point relatif à l'organisation d'un atelier d'évaluation de la robustesse du PSN, qui a été proposé par Mr Mark, il a été convenu de l'étendre sur une durée de deux jours pour environ une quarantaine de participants y compris les experts et les personnes ressources.</p> <p>Mr Soua a souligné que cet atelier nécessite un travail préalable afin d'identifier les points faibles, les points forts, les gaps .... et que la participation de la coordinatrice du PNLS est nécessaire.</p> <p>Concernant le financement de cet atelier, Mr. Soua a informé les présents que l'ONUSIDA et l'OMS étudieront la possibilité pour la mobilisation des ressources nécessaires pour cette activité et a demander si Mme Agathe du Fonds mondial est prête à faciliter cet atelier et si le Fonds mondial est prêt à cofaciliter l'animation et la préparation de cet atelier. Il a également souligné la nécessité de parler avec Dr. Hamdouni qui doit donner son accord tant qu'il s'agit d'une évaluation du PSN par rapport à la note conceptuelle.</p> <p>Mr. Soua a souligné que la délégation du FM peut nous aider à renforcer le plaidoyer auprès de nos décideurs pour la contribution des 15% du gouvernement à travers l'organisation des rencontres avec le Ministre de la santé, ou des rencontres avec les représentants de FEI, de GIZ, la société civile...</p> <p>Il a proposé de prévoir une visite du Fonds mondial pour les régions et de solliciter l'équipe de FM à mettre de la pression sur l'équipe des consultants chargés de la mise en œuvre de la note conceptuelle afin de bien mener leur mission et garantir la réussite de la note conceptuelle.</p>	<p>Organiser un atelier d'évaluation de la robustesse du PSN</p> <p>Décider si cet atelier sera lors de la mission du FM ou dans une date ultérieure</p> <p>S'informer sur la méthodologie d'évaluation de la robustesse du PSN</p> <p>Organiser une réunion de travail.</p>	<p>Contacter Dr. Hamdouni pour préparer cet atelier</p> <p>Communiquer cette information au Dr. Maamouri</p> <p>Préparer l'agenda de l'atelier et la méthodologie à adopter.</p>	<p>Mr. Lassad Soua</p> <p>Dr. Hamdouni, Mr. Soua et Dr. Maamouri</p> <p>Mr. Soua</p> <p>Dr. Hamdouni, Mr. Soua et Dr. Maamouri</p>
Point 5 de l'agenda	Discutant la feuille de route, il a été convenu de confier sa mise à jour au Dr Maamouri et à Mr Soua, puis la transmettre aux membres du CCM et au Fonds mondial.	Actualiser la feuille de route selon les nouvelles décisions	Transmettre la feuille de route actualisée aux différents intervenants	Dr. Maamouri
Point 6 de l'agenda	Suite au déménagement du CCM dans des nouveaux locaux, l'accent a été mis sur la nécessité d'insérer la nouvelle adresse du local du CCM sur les différents documents juridiques du CCM (JORT, documents pour la recette des fiances).	Préparer un PV de changement d'adresse du local du CCM.	Transmettre le PV à la recette des finances et au JORT.	Mr. Mohamed Ridha Baklouti Secrétariat du CCM

	<p>Le bureau a été informé des deux candidatures qui se sont présentées pour le poste du Récipiendaire Principal (l'ONFP et la DSSB), et des résultats de la première réunion du comité de dépouillement des RP tenue le 08 juillet 2014 et la constatation des dossiers. Des pièces manquantes ont été demandées par ce comité aux soumissionnaires et une réunion sera organisée d'ici début aout 2014 selon disponibilité des membres de ce comité.</p> <p>Mr. Baklouti a rappelé les présents du 10<sup>ème</sup> anniversaire du CCM qui coïncide avec la première réunion d'aujourd'hui de bureau du CCM dans des nouveaux locaux. Il a ensuite informé les présents que la candidature de la représentante de l'ATPDS dans le cadre des élections des représentants des ONG doit être révisée et retirée et remplacée en cas de non conformité d'informations de la personne élue. Il a ajouté que Mme Souhaila a transmis, comme convenu, la déclaration de conflit d'intérêt corrigée.</p>			
Point 7 de l'agenda	La prochaine réunion du CCM sera vers la fin de la mission du FM soit le 28 ou le 29 août 2014			